



COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES (CESPM) – Il faut plus de quatre ans pour obtenir un premier baccalauréat

Le 20 septembre 2016

Fredericton (N.-B.) - Selon une infographie publiée aujourd'hui par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM), les diplômés universitaires des Maritimes prennent en moyenne 4,8 années pour obtenir un premier baccalauréat.

La Commission a examiné les dossiers de plus de 6 700 étudiants qui se sont inscrits dans une université des Maritimes en 2004, directement après leurs études secondaires, et qui ont obtenu leur diplôme au plus tard en 2012. Trois diplômés sur quatre ont terminé leur premier grade à la même université et dans le même domaine d'études qu'ils s'étaient d'abord inscrits. Selon une statistique plus révélatrice, même ces diplômés ont pris, en moyenne, 4,6 années pour terminer leur premier grade au lieu de quatre années.

« Le parcours qu'entreprend un étudiant peut avoir des répercussions sur le délai d'obtention de ce premier grade, a indiqué la directrice générale de la Commission, Mireille Duguay. Ces renseignements sont utiles pour les étudiants qui commencent leurs études universitaires ou qui pensent à changer de programme. »

En moyenne, le fait de changer de domaine d'études ou de s'inscrire dans une autre université ajoute près de la moitié d'une année pour l'obtention d'un grade. Dans le cas des étudiants qui s'inscrivent dans une autre université et qui changent de domaine d'études, ils ajoutent près d'une année pour l'obtention de leur diplôme. Ils prennent ainsi, en moyenne, 5,6 années pour terminer leur premier grade.

« Nous avons établi les premiers points de référence pour le délai moyen d'obtention d'un grade dans les Maritimes, a poursuivi M^{me} Duguay. Ce sont des renseignements importants pour tous nos intervenants, soit les étudiants, les établissements d'enseignement et les gouvernements. »

Dans les Maritimes, 94 % des baccalauréats sont conçus pour être obtenus en quatre ans. Ce pourcentage comprend un petit nombre de baccalauréats généraux de trois ans. Les universités de la région offrent aussi des programmes professionnels et des grades combinés de cinq ans. La participation à des programmes, entre autres, de stage et d'études à l'étranger peut également rallonger le délai d'obtention d'un grade.

« Nous examinerons de plus près les parcours éducatifs des étudiants afin de mieux comprendre ce qui rallonge ou réduit le délai moyen d'obtention d'un grade, a ajouté M^{me} Duguay. Les étudiants ont-ils dû suivre des cours supplémentaires lorsqu'ils ont changé de programme? Ont-ils pris une pause dans leurs études lorsqu'ils ont changé d'établissement? Est-ce qu'ils étudiaient à temps partiel? Est-ce que certains étudiants ont pris une charge de cours plus lourde ou ont suivi des cours d'été pour obtenir leur diplôme plus rapidement que prévu? Jusqu'à quel point l'argent a-t-il été un facteur? »



La commission rend aussi public des tableaux statistiques et une série des graphiques interactifs qui permettent ses intervenants d'explorer comment des variables comme le sexe, la province ou le pays d'origine et le domaine d'études ont des répercussions sur le délai d'obtention d'un grade.

« Dans le cadre de son mandat, la Commission rend accessibles des sources d'information à valeur ajoutée aux gouvernements, universités, les étudiants et le grand public afin d'élargir le dialogue sur les questions liées l'éducation postsecondaire dans les Maritimes », a ajouté M^{me} Duguay.

L'infographie « *Combien d'années faut-il pour obtenir un premier grade universitaire? Les répercussions du parcours des étudiants sur le délai d'obtention du grade* », des tableaux statistiques pertinents et des graphiques interactifs sont accessibles sur le site Web suivant : www.cespm.ca.

Au sujet de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) : Établie en 1974, la CESPM est un organisme indépendant qui relève des ministres responsables de l'éducation postsecondaire dans les Maritimes. Elle est composée de 20 membres représentant les universités, le grand public (y compris les étudiants) et les trois gouvernements des Provinces maritimes. La principale orientation de la Commission dans l'exercice de ses fonctions est de viser d'abord à améliorer les services offerts aux étudiants et à maintenir les meilleurs services possible pour que ceux-ci puissent continuer à apprendre tout au long de leur vie.

-30-

Renseignements pour les médias :

Lisa O'Connell
Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes
506-453-2844
Courriel : oconnelll@cespm.ca

À l'intention des diffuseurs de nouvelles

Selon une infographie publiée aujourd'hui par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes, les diplômés universitaires des Maritimes prennent en moyenne 4,8 années pour terminer un premier baccalauréat.

La Commission a examiné les dossiers de plus de 6 700 étudiants qui se sont inscrits dans une université des Maritimes en 2004 et qui ont obtenu leur diplôme au plus tard en 2012. Trois diplômés sur quatre ont obtenu leur premier grade à la même université et dans le même domaine d'études qu'ils s'étaient d'abord inscrits. Ces diplômés ont obtenu leur grade en 4,6 années. Le fait de changer de domaine d'études ou de changer d'université ajoute près de



MPHEC
Maritime Provinces
Higher Education
Commission

CESPM
Commission de
l'enseignement supérieur
des Provinces maritimes

la moitié d'une année pour l'obtention d'un grade. Les étudiants qui font les deux ajoutent une année entière et prennent ainsi, en moyenne, 5,6 années pour obtenir leur premier grade.

Selon la directrice générale de la Commission, Mireille Duguay, « ces renseignements sont utiles pour les étudiants qui commencent leurs études universitaires ou qui pensent à changer de programme ».